

DER DELEGIERTE
FÜR TECHNISCHE ZUSAMMENARBEIT

an	BO				a/a
Datum	20.3				
Visa					
EFO	20. März 1974				
Ref.	t.311- Afrika				

Grüne Kopie

20 MARS 1974

Akten-Nr. t.441.1 Dännecker R.
t.311 Afrique Orientale VB/aa
t.311 Kenya

ANTRAG Nr. 33/74

Bern, le 7 mars 1974

- An den Délégué à la Coopération technique
- Bezeichnung der Aktion: Attaché de Coopération technique pour l'Afrique Orientale

3a. Kurzname der Aktion: (30 Anschläge)

E N T W I C K L U N G S A T T A C H E O S T A F R I K A

3b. Kurzname der Phase: (30 Anschläge)

P H A S E 2

4. Verantwortliche Institution mit Adresse: Délégué à la Coopération technique

5. Land: Afrique Orientale (Kenya, Tanzanie, Rwanda, Burundi)

6. Beantragter Kredit: Fr. 120'000.--

7. Art des Kredites:

8. Gegenstand des Antrages:

A fonds perdu

Neue Aktion

Darlehen in lokaler Währung

Neue Aktionsphase
Vorliegende Antragsnummer: 79/71

Andere Darlehen

Zusatzkredit
Vorliegende Antragsnummer:

9a. Dauer der Aktion: 24 mois

9b. Pers. Einheiten/Monate: 24 mois/expert

10. Beginn der Aktion: Novembre 1973

11. Eintreten beschlossen am: au programme

Vorgemerkt Betrag: Fr. 250'000.--

12. Sektion: Afrique

13. Sachbearbeiter: M. Vielle

14. Art der Aktion:
(Haupt- und Sachgruppe gemäss Kontenplan)

Coordonnateur

Nr. 95*

15. Sachgebiet der Aktion: Développement général/Multiple
(Statistische Klassierung)

Nr. 919*

* Nummer wird vom "Dienst PBS" ausgefüllt.

Kopie ging an

Dodis





[Faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page.]

[Faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page.]

1. La coopération technique suisse en Afrique orientale

Sur les 10 pays que compte l'Afrique orientale ¹⁾, la coopération technique suisse s'est, jusqu'à maintenant, plutôt concentrée sur le Rwanda, mais le Kenya, la Tanzanie et le Burundi n'ont pas pour autant été oubliés. Dans ces 4 pays, la Coopération technique suisse a lancé des projets de développement pour une somme de plus de 45 millions de francs suisses (Rwanda: 32 millions, Tanzanie: 4,5 millions, Kenya: 4,7 mio, Burundi: 3,9 mio.).

Dans le but d'obtenir une efficacité optimale de nos moyens financiers destinés à l'Afrique orientale, la Coopération technique a non seulement décidé de concentrer son activité dans certains pays mais aussi dans les domaines d'interventions qui lui paraissent prioritaires (développement rural, santé, éducation).

Les 4 pays de l'Afrique orientale qui ont été spécialement retenus par la CT sont caractérisés par les données économiques suivantes:

	Population en mio	Crois. annuel de la pop. en %	Produit social brut par tête	Taux de crois. annuel par tête
Kenya	10,2	2,9	130	1,4
Tanzanie	12,5	2,8	80	1,2
Rwanda	3,4	3,1	70	1,8
Burundi	3,4	2,0	80	0,0

A dessein ont été choisis deux pays continentaux (Rwanda et Burundi) dont les conditions économiques sont très difficiles, ainsi que deux pays ayant un accès à la mer et dont le développement économique est à longue échéance prometteur.

2. Principaux projets lancés en Afrique orientale par la CT

L'activité actuelle de la Coopération technique ainsi que le déroulement prévisible des différents projets qu'elle a lancés se limitent à certains domaines d'activité bien précis.

1) Ethiopie, Burundi, Kenya, Malawi, Zambie, Somalie, Soudan du Sud, Tanzanie, Ouganda, Rwanda.

- 3 -

Rwanda: Le projet le plus important que la CT soutient dans ce pays est la Coopérative TRAFIPRO. Outre les biens de consommation courante, cette coopérative commercialise les denrées agricoles produites dans le pays. Actuellement la CT s'efforce de consolider l'entreprise et d'en accélérer l'africanisation.

Le projet agricole et d'afforestation de la région de Kibuye vise d'une part à améliorer la production agricole en conseillant la population et en la formant. D'autre part cette action vise à remédier au déboisement incontrôlé des régions forestières par l'introduction de nouvelles techniques d'afforestation et par l'exploitation rationnelle des forêts.

A cela s'ajoute le projet d'amélioration de l'infrastructure routière, en collaboration avec la République fédérale d'Allemagne.

Le Collège officiel de Kigali est également soutenu par la CT qui va y affecter 3 enseignants.

Dans le cadre de cette école sont formés des élèves dans les branches pédagogiques, scientifiques et commerciales.

En ce qui concerne le "projet Géologie" il existe entre la Suisse et l'Autriche une étroite collaboration. Les promoteurs s'efforcent de remettre aux autochtones la plus grande partie de ce projet.

En marge de ces projets, la Confédération finance encore l'affectation de 9 assistants techniques, essentiellement dans le domaine de la formation professionnelle.

Burundi: Dans ce pays la CT finance le fonctionnement de l'école normale de Gitega. Toutefois le projet le plus important de la CT est sans nul doute la faculté des sciences économiques de Bujumbura (8 enseignants).

Kenya: Depuis plusieurs années, ce pays reçoit une part importante de l'aide que nous réservons à l'Afrique. Le plus grand projet que nous finançons est l'école hôtelière de Nairobi dans le cadre de laquelle il est prévu de former des ressortissants kenyens progressivement dans toutes les branches de l'hôtellerie.

La CT soutient aussi un projet vétérinaire et l'Institut de technologie laitière de Nairobi, projets qui ont un impact très important.

Enfin la CT étudie la possibilité de développer dans ce pays la culture du fruit de la passion. Cette assistance permettrait aux petits agriculteurs de produire davantage de ce fruit et d'obtenir ainsi un revenu plus important.

Tanzanie: Dans ce pays, la CT a jusqu'à très récemment soutenu principalement divers projets d'institutions privées suisses dans les domaines sanitaires, de l'éducation et de la formation professionnelle. En collaboration avec la République fédérale d'Allemagne, nous participons au fonctionnement du bloc pathologique de Dar es Salaam (expert et matériel).
De plus nous nous sommes engagés à collaborer avec le Gouvernement de la RFA pour la création d'une faculté d'ingénieurs à Dar es Salaam.

Actuellement il y a dans les 4 pays mentionnés plus haut environ 80 experts de la coopération technique suisse. De plus on compte un grand nombre de ressortissants suisses qui travaillent dans le cadre de projets d'organisations privées suisses de développement. Parmi ceux-ci on compte environ 40 volontaires privés dont l'affectation est financée par la Confédération.

3. La coordination des projets de la Coopération technique suisse en Afrique orientale.

La nature de l'activité du Service de la Coopération technique exige dans bien des cas des prises de position rapides et judicieuses en fonction des conditions locales. Alors qu'à la Centrale il est difficile d'être en possession de tous les éléments, ceux-ci peuvent être pris en considération lorsqu'on est sur le terrain.

C'est la raison pour laquelle la CT a décidé, il y a quelques années déjà, de créer des postes d'attachés de coopération technique dans les régions de concentration. C'est ainsi que le Délégué à la CT a désigné un coordonnateur de projets dans chacun des pays de concentration: le Pérou, la Bolivie et l'Equateur. Ces personnes travaillent en étroite collaboration avec les Ambassadeurs de Suisse accrédités dans ces pays.

En Inde, la CT a affecté également un attaché de développement qui assure la coordination de ces projets, alors qu'au Népal elle est représentée par un coordinateur chargé de superviser les projets suisses et de leur garantir une certaine homogénéité.

A la fin de 1971, le Délégué a décidé d'élargir encore cette politique de décentralisation des activités de la CT en affectant M. Dannecker comme attaché de coopération technique à l'Ambassade de Suisse à Nairobi.

Le travail de M. Dannecker s'est avéré être extrêmement précieux et a permis d'accroître considérablement l'efficacité de l'activité de la CT au Kenya, en Tanzanie, au Rwanda et au Burundi. Le travail de M. Dannecker en Afrique orientale a apporté les principaux avantages suivants:

- 5 -

- Allègement du travail des représentations diplomatiques suisses à Nairobi et à Kigali pour tout ce qui se rapporte aux questions de l'assistance technique.
- Efficacité accrue des projets de la CT grâce aux contacts réguliers entre l'attaché et le "terrain".
- Allègement du travail de la Centrale en ce qui concerne les questions de détail.
- Maintien des contacts réguliers avec les autorités locales ainsi qu'avec les représentants locaux des organisations de développement (bilatérales et multilatérales).
- Possibilité d'une prospection régulière sur le terrain pour de nouveaux projets.

Durant sa première période d'affectation, notre attaché de coopération au développement pour l'Afrique orientale a effectué les tâches principales suivantes:

- Coordination des différents projets suisses de développement.
- Contrôle et supervision de la réalisation des projets, des buts à atteindre et des résultats obtenus.
- Résolution sur place des problèmes rencontrés dans les projets, en étroite collaboration avec le chef de projet.
- Prospection de nouveaux projets ainsi que préparation de nouvelles phases de projets existants.
- Examen des demandes de participations financières provenant d'organisations privées.
- Prise de contact avec les autorités des différents pays bénéficiant de l'assistance technique suisse.
- Rapports réguliers à la Centrale au sujet des projets de développement de la CT ainsi qu'en ce qui concerne les projets d'assistance et la politique des différentes instances de développement représentées en Afrique orientale.

Au cours de ses deux années d'activité en Afrique orientale, M. Dannecker a été subordonné aux Ambassades de Suisse de Nairobi, Dar es Salaam et Kigali.

4. Budget (24 mois)

11. Salaire du coordonnateur (5 mois)	Frs	40'000.-
12. Contributions sociales	Frs	1'600.-
13. Voyages et indemnités journalières	Frs	60'000.-
49. Divers (matériel etc.)	Frs	3'000.-
900. Réserve	Frs	15'400.-
		<hr/>
Total	Frs	120'000.-
		<hr/>

Dès le 1er avril 1974, les frais afférents à la mission de M. Dannecker ou de son successeur seront imputés au crédit du Département politique, à l'exception de ceux concernant les voyages de service, les indemnités journalières et les divers. Les montants prévus aux postes 11 et 12 du budget pour les salaires et les contributions sociales ne couvrent de ce fait qu'une période de 5 mois environ (effet rétroactif au 1er novembre 1973).

5. Prise de position de nos Ambassades à Nairobi et Dar es Salaam

Nos Ambassades à Nairobi et Dar es Salaam insistent beaucoup pour que le mandat de notre attaché de développement soit reconduit pour deux ans.

6. Proposition

Vu ce qui précède, nous proposons de libérer un montant de:

Fr. 120'000.-

Les engagements se feront à la charge du crédit de programme de Fr. 275'000'000.- destinés à la Coopération technique selon l'AF du 26 juin 1972. Les paiements en résultant seront imputés à l'article budgétaire no 202'493'01.

[The body of the document contains several paragraphs of text that are extremely faint and illegible due to low contrast and blurring. The text appears to be a formal document or report, but the specific content cannot be discerned.]

Beantragter Kredit: Fr. 120'000.--

Antrag Nr.: 33/74

Der Sektionschef:

S. Saclut.

ENTSCHEID

Der Delegierte:



Bern,

14 MARS 1974

Eidg. Finanzverwaltung:

Bern,

Eidg. Politisches Departement:

Bern,

Eidg. Finanz- und Zolldepartement:

Bern,

NB: Für Kredite bis Fr. 199'999.-; Unterschrift des Delegierten.

Für Kredite von Fr. 200'000.- bis Fr. 599'999.-; Unterschriften bis und mit Eidg. Finanzverwaltung.

Für Kredite von Fr. 600'000.- bis Fr. 1'999'999.-; Unterschriften bis und mit Eidg. Finanz- und Zolldepartement.

Für Kredite ab Fr. 2'000'000.-; Antrag an Bundesrat.

Handwritten header text, possibly a date or reference number.

Handwritten text, possibly a name or title.

Handwritten text, possibly a date or reference number.

Handwritten signature or name.

Handwritten text, possibly a date or reference number.

Handwritten text, possibly a date or reference number.

Handwritten text, possibly a date or reference number.

Handwritten text, possibly a date or reference number.

Handwritten text, possibly a date or reference number.

Handwritten text, possibly a date or reference number.

Handwritten text, possibly a date or reference number.

Handwritten text, possibly a date or reference number.

Handwritten text at the bottom of the page, possibly a signature or footer.